



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mai 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/2011

D - 20110233

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mai Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE (à partir de 16 h45), M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne WALRYCK, Mme Emmanuelle AJON, M. Patrick PAPADATO,

Projet d'adhésion à l'association 'Plante et Cité' dans le cadre de la politique environnementale de la Ville.

Mlle Laetitia JARTY, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a mis en place un programme ambitieux en matière de développement durable

L'association « Plante et Cité » serait un partenaire utile pour la réalisation et l'approfondissement des actions prévues au thème 2 de l'agenda 21 : protéger la biodiversité et préserver les ressources en eau.

L'association « Plante et Cité » (loi 1901) est un centre technique national spécialisé dans le domaine des espaces verts, au service des collectivités territoriales et des entreprises du paysage depuis 2006. Ses principaux objectifs sont :

- d'organiser des programmes d'études et d'expérimentations sur des sujets décidés en commun, répondant aux attentes des gestionnaires d'espaces verts ;
- d'animer des expériences conduites en réseau avec des collectivités territoriales, des entreprises et les instituts techniques et scientifiques partenaires ;
- de réaliser une veille technique, la mutualisation de connaissances scientifiques et techniques et le transfert vers les structures adhérentes.

L'adhésion à cette association permettra à la Direction des Parcs et Jardins de :

- contribuer collectivement à l'innovation favorable au développement durable ;
- bénéficier des références techniques les plus récentes validées scientifiquement ;
- donner accès à tous les agents de la structure à la plateforme numérique Plante & Cité
- intégrer un réseau d'échanges de connaissances ;
- participer à des études et des expérimentations conduites en réseau et animées par Plante & Cité.

Le montant de la cotisation annuelle est de 3 000 € pour une année civile (de la date de l'adhésion au 31 décembre suivant).

Cette adhésion amènerait une aide réelle et efficace dans l'avancement de nos projets en matière de développement durable, de labellisation de la gestion écologique des espaces verts et de certification du management environnemental de la direction des Parcs et Jardins, ainsi que la prise en compte des nouvelles problématiques émergentes dans le cadre de projets futurs (bilan carbone des modes d'entretien, corridors écologiques, bio climatisation, etc.).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à procéder à cette adhésion et signer les documents afférant à cette adhésion
- permettre à la Direction des Parcs et Jardins de se rapprocher de cette association pour atteindre les buts annoncés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Mlle Laetitia JARTY

